

31 gr



Fabrication sous



### >> Utilisation (\*)

Comme protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...), contre les UV. Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.  
Apporte également une protection solaire pour les travaux en extérieur.

### >> Caractéristiques techniques

#### Lunettes de protection.

- ✓ Branches et oculaire: polycarbonate.
- ✓ **Oculaires:** teintés avec traitement anti-rayures et anti-buée
- ✓ **Épaisseur oculaire:** 2.00 mm.
- ✓ **Pont de nez et inserts:** TPR.
- ✓ **Mousse:** EVA.
- ✓ **Vis:** acier inoxydable.
- ✓ **Dimensions:** 135 mm (distance entre les vis).
- ✓ **Poids:** 31 grammes.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 100 unités.  
- boîte de 10 unités.



En savoir plus sur [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

Bordure mousse

Sans mousse



### >> Principaux atouts

- ✓ La fabrication certifiée **ISO 9001 / ISO 14001** vous garantit la fiabilité / régularité de la production et la maîtrise de l'impact environnemental.
- ✓ Oculaire équipé d'une mousse, facilement amovible, confortable et pratique.
- ✓ Forme très ergonomique assurant une excellente protection.
- ✓ Branches aérées bi-injection avec inserts anti-glisse.
- ✓ Pont de nez anti-glisse.
- ✓ La mousse améliore le confort de l'utilisateur en absorbant une partie de la sueur et elle apporte une excellente protection en évitant les poussières et autres particules de pénétrer. Elle permet également une protection contre la réflexion de la lumière.

### >> Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:

**EN 166 : 2001.** Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.

**EN 172 :1994/A1:2000/A2: 2002** Protection individuelle de l'oeil - Filtres de protection solaire pour usage industriel.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CERTOTICCA**, organisme notifié **n°0530**.



Protection-mécanique <b>(EN166)</b>	Symbole <b>F</b>	résistant contre les impacts à basse énergie de particules lancées à grande vitesse (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86g lancée à 45 m/s).
Qualité optique <b>(EN166)</b>	Symbole <b>1</b>	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon <b>(EN172)</b>	Symbole <b>5-2</b>	Utilisation: Comme filtre universel recommandé pour le plus de situations. Designation (1): moyen. La désignation ne correspond pas à une traduction littérale dans les différentes éditions linguistiques de la présente norme européenne, du fait que les filtres sont considérés plus ou moins sombres suivant les intensités d'éclairage usuelles.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

